

# Démocratie et féminisme

Autor(en): **Leuch, A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **21 (1933)**

Heft 412

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261230>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

## DIRECTION ET RÉDACTION

M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, Crêts de Pregny

## ADMINISTRATION

M<sup>lle</sup> Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de Chèques postaux I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

## ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

## ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER..... 8.—

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partent de 1<sup>er</sup> janvier. À partir du juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de l'année en cours.

## ANNONCES

La ligne ou son espace:

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent de 1<sup>er</sup> janvier. À partir du juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de l'année en cours.

Toute conviction que  
nous craignons ou dédaignons  
de manifester est  
indigne de ce nom.

Alex. VINET.

## Démocratie et féminisme

Les discussions sur la démocratie sont à l'ordre du jour, que ce soit dans des discours officiels, ou dans des réunions de partis, ou encore par la voix des journaux. Nettement influencés par la vague antidémocratique, qui déferle à l'étranger, depuis une dizaine d'années déjà, pour atteindre aujourd'hui son paroxysme dans certains pays, d'aucuns suivent ce mouvement avec une conviction si forte qu'ils la croient née de leur esprit, et d'autres s'arrêtent pour réfléchir et reviser partiellement leurs opinions politiques. Notons en passant que ce à quoi l'on s'attaque avant tout, c'est au parlementarisme, à la R.P., à la liberté de commerce, à l'égalité de droits pour des citoyens suisses non-aryens, au pacifisme et au marxisme.

La femme ne peut pas plus se tenir à l'écart de cette crise politique qui sévit autour de nous que de la crise économique. Il nous faut, nous aussi, prendre position. Or, notre attitude au milieu de toute cette agitation nous sera dictée, tant par notre position à l'égard de certains principes, que par la répercussion qu'aurait une nouvelle structure politique de notre pays sur l'ensemble des efforts et des revendications qui sont à la base de notre mouvement féministe suisse, et des organisations dans lesquelles il s'incarne.

La démocratie repose entièrement sur le principe de la liberté individuelle, — liberté de pensée et de conscience, liberté de parole et de presse, liberté d'action, liberté d'association, liberté de commerce (pour autant qu'elle n'est pas nuisible à la collectivité), et liberté pour chacun, en matière politique, d'exprimer sa volonté au moyen du bulletin de vote. La volonté de la majorité fait loi pour les autres. Par un illogisme attribuable sans doute à l'âge séculaire de notre démocratie suisse, la Constitution exclut les femmes de la possession des droits et de l'exercice des devoirs politiques. Il est juste néanmoins de reconnaître que les femmes bénéficient pour le reste des institutions et de la législation nées de notre liberté démocratique. C'est grâce à cette liberté, en effet, que les femmes suisses ont pu s'instruire, fonder des sociétés, créer nombre d'œuvres sociales et d'entreprises commerciales, et nous pouvons constater que le principe du même droit pour tous est la meilleure garantie pour sauvegarder aussi les droits et l'indépendance de la femme. C'est encore le développement logique et juste de l'idée démocratique qui la fera participer un jour à la complète responsabilité des citoyens vis-à-vis de la chose publique.

D'autre part, la situation de la femme dans différents États régit par la contrainte d'une dictature est faite pour nous convaincre que l'œuvre des femmes, la mentalité des femmes n'y ont plus leur place. Après la dissolution des organisations féminines, nous ne trouvons plus qu'un féminisme masculinisé, voyant par les yeux des hommes, pensant à la manière des hommes, malgré de belles phrases sur la femme enfin redevenue elle-même ! Nous voyons l'État déformer même les grandes tâches de la femme, telles que la protection de la famille et de l'enfance, en en faisant de simples mesures de repeuplement et de développement physique, afin d'alimenter les armées futures. Les prescriptions précises restreignant l'éducation de la jeunesse féminine, le renvoi de centaines de femmes de postes supérieurs, afin de faire place aux hommes, et sans leur offrir un dédommagement équivalent, prouvent que la femme sera toujours sacrifiée par ceux qui détiennent le pouvoir, et que sa personnalité, sa collaboration ne comptent plus dans la vie économique et politique.

Chez nous aussi, différents « Fronts » nous offrent des recettes de salut pour notre pays qui découlent nettement d'un idéal basé sur la force et la contrainte, et non sur le droit. Tout ce qui semblait acquis en fait de tolérance, en fait de responsabilité de la collec-

tivité à l'égard des faibles, en fait de compréhension entre des mentalités diverses, tout cela est mis au vieux fer par une jeunesse robuste, qui semble ignorer encore toutes les difficultés de la vie. Dans aucun de ces programmes nouveaux il n'est fait mention de la situation à laquelle la femme a droit dans l'État. Elle en est entièrement exclue, parce que ses principes et son idéal humain ne sont pas en accord avec ces théories brutales.

Les frontistes ont toutefois raison sur un point: notre démocratie souffre des maux de la vieillesse. A force d'habitude, nos citoyens ne se doutent plus de l'admirable instrument qu'ils ont en main, et ils le rejettent avec mépris. Il ne faut pourtant pas beaucoup de perspicacité pour se rendre compte qu'un État composé de races et de mentalités aussi diverses et aussi indépendantes ne peut subsister que grâce à un régime d'égalité des droits, et que toute tentative d'instauration d'un régime d'autorité conduirait inévitablement à la dissolution de notre unité nationale. Ce n'est certes pas en supprimant la démocratie que nous sauverons notre pays, mais au contraire en la développant encore davantage. Ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est sortir notre politique de ses vieilles ornières, c'est lui infuser un sang nouveau grâce à des forces neuves. Ces forces, les femmes peuvent les fournir. Et si aujourd'hui encore nous réclamons le droit de participer à la vie publique, ce n'est pas seulement pour que nos propres intérêts soient représentés par nous-mêmes; ce n'est pas seulement pour collaborer à des tâches publiques qui nous concernent; mais c'est aussi pour apporter à la vieille démocratie helvétique les forces de celles qui ont encore foi dans l'idéal de liberté, de tolérance, et de responsabilité civile, auquel elle doit ses plus belles traditions.

A. LEUCH.

Lire en 2<sup>me</sup> page:

S. B.: *A travers la presse. Une voix autorisée.*  
E. Go: *Le droit au travail de la femme mariée.*  
*Une délégation auprès du Grand Conseil de Genève.*

En 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> pages:A. DE M.: *Questions d'éducation.*L. H. P.: *Le féminisme à l'étranger. II. En Grèce.**Les Congrès de l'été.**Toujours la Rad'o. — Nouvelles de diverses Sociétés.*

## En feuilleton:

Jeanne VUILLIOMENET: « *Ann Vickers.* »

## Les Femmes et la Société des Nations

## La « saison féministe » de Genève

Que cette « saison féministe » subisse, elle aussi, l'influence de l'atmosphère agitée, inquiète, parfois fiévreuse, souvent découragée et pessimiste, dans laquelle se déroule cette année la « saison politique », cela est inévitable. Nos problèmes sont en relations trop étroites avec les circonstances politiques, nos chefs de file sont trop essentiellement préoccupés des questions qui se posent nationalement ou internationalement, pour que toutes nos activités n'en portent pas le contre-coup. Et puis, quoi qu'on en ait, la grande affaire du désarmement, les chances de succès de la Conférence lorsqu'elle reprendra ses travaux, l'urgence nécessaire de tenter un suprême effort, tout ceci, qui est aussi d'essence politique, pèse trop lourdement sur tous

## L'actualité féministe: Les femmes déléguées à la S. d. N.



Cliché Mouvement Féministe

M<sup>me</sup> Isabel de PALENCIA (Espagne)  
qui prendra la parole au meeting du 15 octobre.



Cliché „La Française“

La comtesse APPONYI (Hongrie)  
qui représente son pays à la V<sup>e</sup> Commission de l'Assemblée.

les esprits, pour que l'on puisse, comme jadis, avec la même tranquille confiance dans les événements, avec la même joyeuse sécurité pour l'avenir, se laisser bercer sans souci au rythme toujours captivant des rencontres internationales...

Et malgré tout, les féministes sont revenues fidèlement à Genève, aussi nombreuses que par le passé. Le long des quais tiédés par un soleil voilé de septembre, ou dans les couloirs du Secrétariat, dans le salon dominant la rade du Comité du Désarmement comme dans les salles de l'inappréciable Club international, nous avons rencontré et salué des figures connues et aimées; nous avons revu M<sup>me</sup> Avril de Ste-Croix et Mrs. Corbett Ashby, Adèle Schreiber et Rosa Manus, Mrs. Ogilvie Gordon et la princesse Cantacuzène, M<sup>me</sup> Dreyfus-Barney et la comtesse de Robilant, M<sup>lle</sup> van Eeghen et Dr. Clark, Miss Barry et M<sup>lle</sup> Lenoel, celles-là parmi les féministes catholiques, et tant d'autres encore, dont nous ne pouvons citer tous les noms, accourues d'Angleterre, de France des pays du Nord, de Tchécoslovaquie, de Pologne ou d'Amérique. Parmi les Suisses, nous avons vu M<sup>lle</sup> Zellweger (Bâle) secrétaire du C. I. F., M<sup>lle</sup> Kurz et Wavre (Neuchâtel) présidente et secrétaire de l'Union Internationale des Amies de la Jeune Fille, M<sup>me</sup> Leuch, notre présidente centrale de l'Association suisse pour le suffrage, M<sup>lle</sup> Quinche, qui représentait l'Association internationale des Femmes avocats et magistrats, M<sup>me</sup> Jomini, pour l'Union mondiale des Femmes tempérantes, M<sup>lle</sup> Dutoit... Plusieurs aussi parmi les femmes déléguées sont des nôtres: faut-il rappeler les noms de M<sup>me</sup> Malaterre? de M<sup>lle</sup> Hesselgren? de M<sup>me</sup> Palencia? de la comtesse Apponyi? A côté de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, du Bureau temporaire de laquelle nous avons déjà annoncé la réouverture, le Conseil International des Femmes a convoqué son Comité et ses présidentes de Commissions, et la Ligue Internationale des Femmes son Conseil Exécutif. Le Comité de Liaison des Organisations féminines internationales a tenu coup sur coup quatre séances consécutives; la Commission permanente a offert sa traditionnelle réception aux femmes membres de délégations; le Comité International féminin du Désarmement a réuni ses membres de passage à

Genève; des sous-Comités de l'Alliance et du Conseil ont siégé en commun, conformément aux résolutions votées à Marseille et à Stockholm, pour étudier des possibilités de coopération; des entrevues ont eu lieu, des délégations ont été organisées, des démarches faites, des mémoires présentés: ceci parce que nous sentons toutes que, si incertain que soit l'avenir, si inquiétante que soit l'heure présente, nos revendications constituent une partie intégrante des transformations qui peuvent s'accomplir, et qu'il est essentiel de les poursuivre avec courage.

L'ordre du jour de l'Assemblée cependant ne comporte pas cette année-ci beaucoup de questions d'un intérêt féministe direct. L'effort fait par certains groupements intranquillisés pour ressusciter une discussion sur la nationalité de la femme ne semble pas, au moment où nous écrivons ces lignes, devoir aboutir, et nous nous en félicitons, ne voyant absolument pas ce que nous aurions à y gagner dans le stade actuel de la question. Au moment où ces lignes sont écrites également, la solution définitive n'a pas encore été apportée à la discussion sur la suppression de la limite d'âge dans les Conventions contre la traite des femmes; problème intéressant, de principe en même temps que de tactique, sur lequel nous reviendrons dans notre prochain numéro. Les représentantes des organisations féminines ont manifesté leur intérêt pour l'entrée en vigueur de la Convention limitant la fabrication et réglementant la distribution des stupéfiants, au sujet de laquelle le Comité de Liaison a organisé une soirée de discussion, avec le concours de plusieurs spécialistes; elles ont aussi pris nettement position contre la diminution du budget de la Section des questions sociales, et ont multiplié à cet effet les démarches privées et officielles. Cette année, et grâce au Comité des Unions chrétiennes mondiales de jeunes filles, un contact spécial a été établi avec des personnalités féminines hindoues, que préoccupe surtout la lutte contre la traite des femmes: il est à souhaiter très vivement que, comme l'a demandé le Comité de Liaison des Organisations féminines internationales, soit adoptée la proposition de la Commission consultative contre la traite que les trois nouveaux gouvernements à inviter à se faire